

L'an deux mille vingt-trois, le six avril, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de Sumène Artense communauté, s'est réuni à la salle socio-culturelle de Saignes, sous la présidence de Monsieur Marc MAISONNEUVE, Président de Sumène Artense communauté.

**Étaient présents :** Stéphane BRIANT (Antignac), Marc MAISONNEUVE (Bassignac), Alain VERGNE (Beaulieu), Gilles RIOS, Bernadette SIMON, Serge DELMAS (Champagnac), Daniel CHEVALEYRE, Martine MONCOURIER, Bernard LACOUR, Thierry FONTY (Champs sur Tarentaine-Marchal), Philippe DELCHET (La Monselie), Philippe VIALLEIX, Gustave GOUVEIA (Lanobre), Jean-Michel HOJAK (Le Monteil), Christophe MORANGE (Madic), Éric MOULIER, Catherine BARRIER (Saignes), Alain COUDERT (Saint-Pierre), Bertrand FORESTIER (Sauvat), Fabrice MEUNIER (Vebret), Alain DELAGE, Céline BOSSARD, Bernard BOUVELOT, Marie-Ange FLEURET-BRADAO (Ydes)

**Ont donné pouvoir :** Brigitte CLAUDEL (Lanobre) à Philippe VIALLEIX (Lanobre), Joëlle NOEL (Trémouille) à Stéphane BRIANT (Antignac), Arnaud MOREAU (Vebret) à Fabrice MEUNIER (Vebret), Catherine MAISONNEUVE (Veyrières) à Catherine BARRIER (Saignes), Clotilde JUILLARD (Ydes) à Céline BOSSARD (Ydes), René BERGEAUD (Ydes) à Alain DELAGE (Ydes)

Secrétaire de séance : Éric MOULIER

Nombre de membres afférents au Conseil communautaire : 34 / Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 24 / Nombre de votants : 30

Date de la convocation : 31 mars 2023

## **20230406043DE**

### **DELIBERATION POUR LA MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OASIS DU HAUT CANTAL**

Monsieur le Président rappelle que la commission culture et patrimoine, a validé la mise en place d'une convention de partenariat d'une durée de trois ans avec l'Oasis du Haut Cantal qui gère le lieu culturel La Pierre Noire, installée au Bois de Lempre sur la commune de Champagnac.

A travers cette convention il s'agit de développer un partenariat avec la Pierre Noire pour l'accompagner dans l'organisation de manifestations culturelles et soutenir ainsi l'action de cette association dans le développement des musiques actuelles et écriture contemporaine sur le territoire. Cette convention doit faire l'objet de propositions artistiques nouvelles jusque-là non explorées par le territoire à la Pierre Noire.

Dans le cadre de sa saison culturelle, Sumène Artense communauté programmera un à deux événements annuels à la Pierre Noire, dans la limite d'un budget de 5 000€. En tant qu'organisateur principal, Sumène Artense communauté financera la totalité des coûts de la/les manifestations (technique, cachets artistiques, droits d'auteurs, défraiements) et récupèrera ainsi la billetterie. En tant que partenaire, La Pierre Noire mettra à disposition son lieu et organisera l'accueil du public.

Un bilan moral et financier sera demandé à l'Oasis du Haut Cantal chaque année.

Il est proposé au Conseil Communautaire de valider la convention de partenariat avec l'Oasis du Haut Cantal.

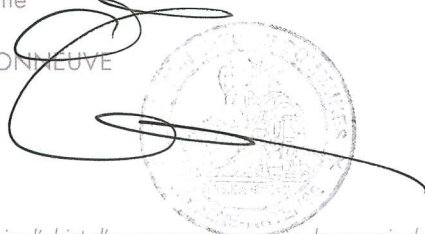
Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 29 voix POUR, 1 abstention (Marie-Ange FLEURET-BRADAO) valide la convention de partenariat avec l'Oasis du Haut Cantal, et autorise Monsieur le Président à signer toutes pièces utiles à cette démarche.

Fait à CHAMPS SUR TARENTAINE-MARCHAL, le 6 avril 2023

Pour extrait certifié conforme,  
**Le Président**  
**Marc MAISONNEUVE**

Délibération rendue exécutoire  
Transmise à la Préfecture le **17 AVR. 2023**  
Affichée ou notifiée le **17 AVR. 2023**  
Document certifié conforme

Le Président, Marc MAISONNEUVE



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.*